

La French Tech passe la seconde

La French Tech a dévoilé mercredi plusieurs axes de développement pour accélérer l'attractivité de ses startups en France mais aussi à l'international. Maddyness fait le point.

Temps de lecture : minute

10 octobre 2018

Cela faisait un moment que la French Tech avait trouvé son rythme de croisière. Une organisation bien huilée, (presque) sans accroc, qui avait jusqu'ici fait ses preuves... mais aussi un peu trop calme, semble-t-il, pour ses représentants. Car avec un écosystème de plus de 10 000 startups, des montants annuels de fonds levés multipliés par 3 en 5 ans (avec un pic à 2,3 milliards d'euros en 2017), ou encore 35 communautés labellisées en France et à l'international, la French Tech a désormais besoin d'accélérer davantage si elle veut continuer à rayonner dans le monde.

Au coeur de cette mission French Tech remaniée : l'aide aux startups pour les aider à devenir des scaleups, la mise en avant de la *Tech for good*, et l'amélioration de la "mixité sociale". Les contours de ces deux derniers dispositifs n'ont cependant pas été précisés. Parmi les mesures développées ce jeudi matin par Mounir Majhoubi devant plus de 90 personnes de l'écosystème French Tech (entrepreneurs, représentants des métropoles et des hubs French Tech, représentants institutionnels des régions et métropoles), trois sont à retenir en particulier.

Un French Tech visa assoupli et élargi

Lancé au printemps 2017 pour permettre aux talents étrangers, entrepreneurs, employés ou investisseurs de rejoindre facilement le

territoire et l'écosystème startup français, le French Tech visa promet désormais d'être ouvert à *"toute entreprise reconnue comme innovante, pour des fonctions en lien avec son développement"*. Aujourd'hui, le label n'était accessible qu'aux entreprises du numérique, décerné au fil de l'eau et suivant des critères de croissance.

Les talents visés, de leur côté, bénéficieront *"d'une procédure très accélérée"*, promet la French Tech, mais également d'un visa sur 4 ans, pour eux et leur famille, comme annoncé en 2017 avec le *"Talent Passport - Family"*, qui garantit à l'époux(se) du candidat les mêmes conditions d'accès au territoire que lui. Le dispositif devrait entrer en vigueur au 1er mars 2019.

De nouveaux labels

Fini les hubs et les métropoles. Bienvenue aux communautés et aux capitales ! L'idée, ici, est d'accélérer la visibilité de l'écosystème français en France mais aussi à l'international. Pour cela, la French Tech propose aux entrepreneurs basés dans la même localité (ville, Métropole, département, etc.) ou dont l'offre ou le produit est axé sur une thématique bien précise, de se regrouper afin de travailler main dans la main. L'objectif de ces "communautés" étant de gagner en visibilité *"en faisant la promotion de leur écosystème et en respectant les valeurs de la French Tech"*. La seule contrainte : être minimum 25 entrepreneurs pour pouvoir constituer une communauté viable.

Également, la French Tech ambitionne de *"mettre en avant des écosystèmes particulièrement dynamiques, de taille importante, abritant notamment un nombre important de scaleups, startups en hyper-croissance, avec un soutien fort des collectivités locales"*. Peu de précisions ont été apportées à ces nouveaux labels mais la French Tech promet que trois semaines de dialogue seront mises en place avec les entrepreneurs et actuelles équipes des hubs et des métropoles afin

d'établir les tenants et les aboutissants de ces nouveaux labels. Par la suite, courant novembre, un appel à candidatures sera ouvert.

Un fonds de soutien pour soutenir l'écosystème

Enfin, un fonds de soutien, le French Tech community fund, va être lancé d'ici quelques mois afin d'accompagner les initiatives des entrepreneurs des communautés et capitales French Tech. Celui-ci, qui s'appuiera sur un financement d'amorçage de l'Etat, sera également alimenté par les partenaires de la French Tech qui le souhaitent : grands groupes, fonds d'investissement ou encore startups et scaleups.

L'Etat "*mettra de l'ordre de deux millions*" d'euros pour amorcer ce fonds et "*ce serait très bien*" si les sommes levées étaient comprises entre cinq et dix millions d'euros, a précisé à l'AFP une source gouvernementale. Le fonds doit, lui, être lancé au début de l'année prochaine.

Article écrit par Iris Maignan